

CRÉTEIL VOTRE VILLE



Thierry Hebbrecht
Conseiller régional
Conseiller municipal

—
**GROUPE CRÉTEIL
VOTRE VILLE**
—

MADELEINE RÉBÉRIOUX, COMPTES ET FAIT DIVERS : POURQUOI S'INQUIÉTER ?

Quelle est la mission des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) ? Selon la Déclaration des principes de la Confédération des MJC de France (1994), il s'agit d'« Aider chacun à développer sa sensibilité comme son intelligence, lui fournir les moyens de culture que réclame son épanouissement. » Autrement dit, il s'agit de proposer des animations à chacun, des activités sportives ou culturelles. C'est dans ce cadre que la MJC Madeleine Rébérioux a choisi d'être enregistrée comme une "association". Parce qu'elle est une association, cette MJC – comme d'autres MJC cristoliennes – reçoit chaque année des subventions de la ville. Montant pour la MJC Rébérioux : 699 412 € par an, soit plus de la moitié du budget de cette association - notons qu'il s'agit de la subvention la plus élevée donnée à une association cristolienne.

- En 2023, le résultat comptable était excédendaire de 92 500 €.

- Au Conseil municipal de décembre 2023, la majorité présentait pourtant une délibération pour une subvention exceptionnelle de 116 569 € à cette association. La cause ? Permettre à l'association d'assurer les salaires des collaborateurs.

Cette demande fut noyée au milieu d'autres propositions... Dans l'intérêt des adhérents, nous avons voté son soutien.

Mais pourquoi une subvention exceptionnelle de 116 569 € à cette association ?

Les responsables de cette association, auraient oublié de payer l'URSSAF en 2023. Coût de l'oubli : 40 000 €...

- Conseil municipal de février 24 : nouvelle délibération demandant à nouveau un versement de 116 569 € à Madeleine Rébérioux.

Soit 233 138 € cumulées de l'argent des Cristoliens.

J'interroge le Maire pour connaître - le nombre de salariés de cette MJC, - le montant des charges salariales et de fonctionnement, - le montant des factures impayées et enfin le montant exact de la dette URSSAF. Je pointe ici encore des problèmes de gestion inquiétants alors même que - le bilan

d'activité - le rapport moral du Président de l'association - les comptes annuels n'ont pas été transmis au Maire, comme cela devrait être dans un délai légal précis. J'ajoute que le plan de redressement demandé en janvier n'a, à ce jour, pas été présenté.

Lors de ce même Conseil municipal de février, les réponses du Maire quant à la gestion de cette association me parurent bien inquiétantes. En effet, depuis plus de deux ans, la mairie serait informée de problèmes de gouvernance entre les deux co-présidents de Madeleine Rébérioux.

Cette association emploie 20 collaborateurs pour un montant de 90 000 € hors charge. Les 116 569 € de décembre n'auraient pas permis de payer l'intégralité des salaires en janvier.

Parmi les trois solutions proposées par la Mairie, celle du renouvellement de la direction adossée à un plan de redressement a été retenue par le dirigeant de l'association. Pourquoi n'avons-nous pas voté cette délibération ? Parce qu'au vu de la situation financière, rien ne nous permet de penser que les choses changeront.

Autre point important de ce conseil, **la présentation du rapport d'orientation budgétaire pour la ville de Créteil.**

Les contraintes financières que subit l'ensemble des collectivités rendent très compliquée la préparation du budget. À ce jour, alors que le montant des diverses subventions de l'État est connu, nous ne connaissons le taux de la taxe foncière qu'au Conseil municipal du mois d'avril. Souhaitons que, comme dans d'autres villes, Créteil choisisse de ne pas augmenter ses taxes !

Au moment où j'achève cette tribune, Créteil aura fait la Une de quelques médias à cause d'un individu surnommé, "le pousseur du lac". Ces actes, que l'on peut qualifier de criminels, ont consisté à pousser trois personnes dans le Lac de Créteil, du côté de la préfecture. Nous souhaitons que la Police puisse rapidement interpellé cet individu afin que la base de loisirs retrouve toute sa sérénité !

 www.facebook.com/creteilvotreville
 elus.creteilvotreville@ville-creteil.fr